

D **Objet** Réponse: Aumelas
De pierre.maigre34@free.fr 
À EkoDeLaMoure@mailoo.org 
Date Jeu 20:07

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre dernier EkoDeLaMoure et souhaite vous faire part de nos remarques après la mise en cause de la LPO. Tout d'abord, je vous précise que la politique générale de la LPO, pour tout dossier susceptible d'impacter la faune, est d'émettre un avis objectif basé sur des études. Ainsi nous n'avons pas de parti pris "pour" ou "contre" l'éolien mais analysons les projets en tenant compte de leurs spécificités et des espèces présentes sur le site. Chaque fois que nous en avons l'occasion, et si les études réalisées démontrent un impact (prévisible) négatif sur la biodiversité, nous nous exprimons "contre" ce dernier. Ainsi nous avons contesté le bien fondé de l'implantation de certaines éoliennes sur ce site, ce qui d'ailleurs, nous a valu l'ire des propriétaires terriens concernés. Cette politique ne s'applique pas seulement à l'éolien mais à tout projet impactant (extension de site industriel, modification de PLU etc...). Une fois qu'un projet est adopté (et même si nous avons émis un avis négatif), nous ne nous privons pas d'en assurer le suivi pour apporter des informations susceptibles d'en réduire l'impact.

Le cas d'Aumelas entre d'ailleurs tout à fait dans ce cadre. Dès 2005, nous avons attiré l'attention de l'Etat sur les risques pouvant être engendrés par ce projet pour des espèces telles le Faucon crécerellette ou le Busard cendré. Lors de la consultation relative au schéma régional Eolien, nous n'avons pas manqué de renouveler nos craintes en ajoutant l'impact possible sur l'Aigle de Bonelli. Ceci étant, vous citez l'Acnat LR, dont nous n'avons d'ailleurs pas souvenir d'une quelconque intervention officielle sur ce dossier et j'apporterai les précisions suivantes:

"Dans l'Hérault, des oiseaux meurent dans le silence": Toutes les observations d'oiseaux impactés par les éoliennes sur ce site ont été réalisées par la LPO. Ces informations ont été portées à la connaissance des services de l'Etat et aux animateurs du Plan National "Crecerellette" ainsi qu'à ceux du groupe "Busards". Actuellement, EDF-EN sous la pression de la LPO (porte parole des décisions du copil PNA "crecerellette") étudie (et va mettre en place rapidement) des mesures susceptibles d'en limiter l'impact.

"La LPO accompagne l'implantation des éoliennes sur le causse d'Aumelas au travers de relations tarifées avec EDF-EN": Je vous rappelle le contexte décrit en début de message tout en précisant que nous nous sommes prononcés sans équivoque sur le projet d'extension.

Enfin, lier abusivement "la clinique LPO" au CCNBT ne nous semble pas acceptable et relève de la désinformation. Fruit de notre association, ce centre a recueilli, depuis son ouverture au mois de juin 2012 plus de 1100 animaux sauvages (dont 90% d'oiseaux) appartenant à 83 espèces différentes (le Crecerellette en fait d'ailleurs partie). Ce centre fonctionne actuellement sans subvention publique ni contribution d'un quelconque opérateur éolien.

Je n'ose espérer que vous publierez ne serait-ce qu'une partie de cette mise au point mais souhaite, au moins, vous avoir apporté des éléments d'appréciation.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Pierre MAIGRE